

# Organiste : bouche-trou, service, savoir ?

*Par Philippe Bachet*

Mon propos sera aussi un cri et un appel. Depuis le Moyen Âge, les organistes se trouvent au cœur de l'action liturgique soit comme réponse alternative à l'office, soit comme interprète et improvisateur, soit comme accompagnateur, soit aussi comme compositeur d'un grand nombre de chef-d'œuvres de musique sacrée. Si nous n'en sommes plus aux fameuses messes de 11 heures où l'organiste pouvait tranquillement interpréter une symphonie de Widor tandis que le prêtre « déroulait » sa messe à l'autel, nous constatons aujourd'hui que, dans bien des cas, l'organiste est devenu l'accompagnateur dont on a besoin mais dont on aimerait parfois se passer parce que, bien entendu, il donne toujours le ton trop haut pour les chants, l'interprète qui nous casse l'ambiance de la fin de messe par ses accords tonitruants, qui a joué un choral à la communion et s'est permis de dépasser d'une minute trente le temps imparti à cette prestation et enfin pour couronner le tout, il ose vouloir jouer en début de célébration alors que c'est justement le moment de faire la répétition des chants avec l'assemblée qui bien entendu n'arrive jamais à l'heure. Ces quelques faits indiquent seulement que nous n'avons pas encore bien intégré l'organiste dans l'art de célébrer notre liturgie contemporaine. En tout état de cause, si le malaise persistait, nous perdriions à terme nos meilleurs alliés de la célébration eucharistique. Mais, encore faut-il en être persuadé !

Être organiste est la fonction qui demande le plus de compétence musicale au sein de l'assemblée chrétienne. Certes le chef de chœur doit également posséder une réelle compétence, mais l'organiste non seulement doit être musicien mais il doit aussi être capable de jouer d'un instrument complexe et difficile. C'est pourquoi un assez grand nombre d'organistes sont des professionnels, en raison des études musicales importantes qu'ils se sont donnés la peine d'effectuer. Aujourd'hui une médaille d'or de Conservatoire ne peut s'obtenir qu'après au moins six ans d'études. Généralement en parallèle l'organiste étudie le solfège, l'harmonie, l'écriture. Les organistes qui sortent des deux conservatoires supérieurs français comptent trois ans d'études supplémentaires à plein temps après une médaille d'or d'un conservatoire de région. Il faut avoir ces données en tête pour comprendre le problème posé.

## **Un rôle d'interprète**

J'aimerais redire ici que le rôle de l'interprète reste de première importance si on sait l'intégrer correctement dans nos offices. Cela doit pouvoir se faire si un dialogue constructif s'établit entre le pasteur, les animateurs, la chorale si elle existe. Mieux on célébrera, mieux l'organiste trouvera sa place. Rappelons quelques grands principes : l'office commence avec la pièce d'entrée qui doit pouvoir mettre dans l'ambiance de la célébration. Pendant ce temps, si le président se prépare en sacristie, l'animateur est en place. L'autel est préparé et plus personne ne tourne autour. Des personnes accueillent les nouveaux arrivants dans la dignité et le silence, éventuellement en les accompagnant. Le refrain du chant d'entrée s'apprendra sans peine si l'on sait utiliser un groupe de chant qui l'introduira progressivement après un interlude à l'orgue. Et lorsque le président entrera au cœur de l'assemblée, le chant commencera naturellement. L'autre moment de la célébration où l'organiste peut s'exprimer librement est la présentation des dons ou au moment de la communion (après ou avant le chant, selon qu'il s'agit d'un processionnal ou d'un chant d'action de grâce). On déterminera à l'avance le temps dont peut disposer l'organiste pour cette intervention. Enfin, à la fin de l'office on évitera, en

général, le chant final surtout lorsque l'assemblée a été envoyée. Mieux vaut terminer l'office par la pièce finale de l'organiste.

Il est souhaitable de redonner à l'assemblée le goût de l'orgue et l'appréciation de son organiste. Dans certaines paroisses, on affiche les morceaux que ce dernier va jouer pendant l'office. Cela permet une bonne communication avec l'assemblée. Il faut apprendre à respecter l'organiste, à le défendre, à l'aimer tout simplement. Cela veut dire aussi que l'on prendra le temps, à la fin de l'office, de l'écouter. Et pas seulement pour le service qu'il rend, notamment aux obsèques et aux mariages.

## **Un rôle d'accompagnateur**

L'autre rôle de l'organiste est celui d'accompagnateur (environ 14 à 18 interventions au cours d'une célébration eucharistique). C'est un métier difficile, si l'on veut que l'accompagnement ne soit pas une simple routine, et un véritable exercice de style. Non seulement il s'agit de faire un travail intelligent de registration, selon les types d'intervention (acclamations, divers chants de l'ordinaire, cantiques, psaume, etc.), mais il faut aussi savoir varier les accompagnements d'un même chant (couplets et refrain). Il y a encore les interludes, les préludes et postludes à improviser pour éviter l'enfilade des couplets d'un chant, etc. L'organiste doit être formé à cette fonction qui participe activement à la célébration. Cependant, il ne suffit pas que l'organiste soit bon, il faut aussi que l'instrument soit juste et bien entretenu ! Cette question est souvent délicate mais d'importance : tant d'instruments ne voient la visite d'un facteur d'orgues que lorsqu'il est hors d'état de servir ! La beauté d'un instrument fait aussi partie d'une célébration réussie.

Ce rôle essentiel de l'organiste demande une bonne coordination avec les animateurs et avec le célébrant, pour bien cadrer les interventions et les accompagnements éventuels de ce dernier. L'organiste doit pouvoir aider les animateurs au choix du répertoire car il est souvent le meilleur musicien de la communauté chrétienne. Il peut également aider la chorale dans l'apprentissage des chants. Même si l'on a un groupe d'instrumentistes qui participe à l'accompagnement de certaines célébrations, celui-ci ne remplacera jamais le rôle continu et permanent de l'organiste.

Enfin, à certaines époques de l'année, notamment aux grands temps liturgiques (Avent, Noël, Carême, Pâques), l'organiste permet de renouer avec la tradition des concerts spirituels : alternance de textes et de musiques bien présentées, temps de méditation et de prière... C'est aussi l'occasion d'aborder le grand répertoire de l'orgue souvent inspiré de la tradition liturgique même chez des compositeurs de notre temps (cf. les très belles œuvres de Florentz par exemple).

Ce plaidoyer pour l'orgue et le travail de l'organiste n'a pour but que de faire réfléchir, et de faire mesurer la chance qu'ont les communautés qui disposent d'un musicien compétent et reconnu. On se reportera toujours avec profit à la Charte de l'organiste<sup>1</sup> qui définit les droits et les devoirs de chacun. Dans chaque paroisse, on devrait l'étudier avec attention car elle donne les grands principes<sup>2</sup> pour nous aider à vivre en bonne intelligence.